



## 15ème législature

<b>Question N° :</b> <b>37865</b>	<b>De M. Charles de la Verpillière ( Les Républicains - Ain )</b>	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé</b> > Éducation nationale, jeunesse et sports		<b>Ministère attributaire</b> > Éducation nationale et jeunesse
<b>Rubrique</b> > enseignement	<b>Tête d'analyse</b> >Prévention des risques de phobies scolaires	<b>Analyse</b> > Prévention des risques de phobies scolaires.
Question publiée au JO le : <b>06/04/2021</b> Date de changement d'attribution : <b>21/05/2022</b> Question retirée le : <b>21/06/2022</b> (fin de mandat)		

### Texte de la question

M. Charles de la Verpillière appelle l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports sur la question des phobies scolaires. Ces cas de troubles anxieux qui peuvent résulter de différents facteurs et se développer sous différentes formes apparaissent encore méconnus. Il lui demande si le Gouvernement entend diligenter des études sérieuses relatives aux phobies scolaires, afin d'avoir une image chiffrée de la situation, avant et pendant la crise sanitaire, mais aussi des chiffres en lien avec les phénomènes de cyber-harcèlements scolaires de plus en plus préoccupants, et ce afin de pouvoir d'une part proposer à ces élèves en souffrance, et à leur parents, des solutions adaptées, et d'autre part proposer un plan de prévention des risques de phobies scolaires.